

*Revue Heine
Lyonnais*

5 SEPTEMBRE 1979

DL 69 PAGE 9

Troisième pacte national pour l'emploi

Objectif départemental : 2 000 stages fin 79

Hier, M. Olivier Philip, préfet du Rhône a fait le point de la situation au moment du lancement du 3^e pacte national pour l'emploi.

1 623 stages pratiques ont été dénombrés. La Direction départementale espère atteindre le chiffre de 2 000 stagiaires à la fin de cette année.

Sur 7 500 inscriptions recensées, 6 000 demandeurs ont trouvé un emploi en août.

Enfin le meilleur système consistant en ce qu'on appelle le « contrat-formation », le préfet du Rhône rappelle qu'en trois ans il a concerné 500 personnes en 1977, 1 000 personnes en 78 et 79.

En ce qui concerne les aides apportées aux employeurs de « premiers salariés » (50 % de déduction sur les charges sociales) peu de dossiers sont parvenus au 1^{er} septembre.

Par contre il est à souligner l'effort de promotion de la Chambre de Commerce en faveur des contrats de préformation, lesquels, d'une durée de 6 à 12 mois permettent aux employeurs de bénéficier d'une prime de 25 francs par heure et par stagiaire. Ils s'adressent aux jeunes de 17 à 26 ans et aux femmes désirant acquérir, compléter ou changer de formation.

Des mesures d'incitations seront prises selon une formule qui sera étudiée au cours de réunions au début octobre.

C'est dans cet esprit que la Chambre de Commerce a réalisé un document vidéo expliquant mieux le fonctionnement et les avantages des contrats de préformation.

La jeune Chambre économique retrouve ses manches et passe le flambeau

Progressivement, et cela on le sait, prit du temps, Lyon est devenue ville internationale. 40 000 congressistes s'y sont succédés l'an dernier et lorsque l'on apprend qu'un congressiste dépense en moyenne 400 francs par jour, on comprend sans difficulté que la jeune Chambre économique (7 000 membres, adhérente elle-même à la jeune Chambre économique internationale) se soit penchée sur l'ouverture internationale, d'une manière très concrète.

Ainsi, dans la continuité du livre blanc : « 40 propositions pour Lyon, ville de congrès », la commission « Cité » a repris une des propositions afin de promouvoir le commerce auprès des étrangers de passage à Lyon, tablant notamment sur la qualité de l'accueil.

L'opération dont le coût s'est élevé à 50 000 francs a été menée en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie, le parc des Expositions, Promolyon, l'Aderly et les associations de commerçants. Par le biais d'un questionnaire diffusé à 1 000 exemplaires auprès des commerces (surtout presqu'île, rive gauche, Part-Dieu), il a été dressé une liste de commerçants susceptibles d'offrir aux étrangers l'un ou l'ensemble des services suivants : la pratique des langues étrangères, la vente en détaxe, l'acceptation des cartes de crédit internationales. Une plaquette tirée à 50 000 exemplaires diffusée dans les hôtels (3 et 4 étoiles) ; l'aéroport et le syndicat d'initiative permettra aux étrangers d'avoir un minimum de repères quant à la bonne utilisation de leur temps et de leur

argent.

En outre, un sigle supporté par un autocollant et affiché aux vitrines des commerçants associés à l'opération fonctionnera comme signe de reconnaissance.

Inutile, de préciser que cette opération demeure élitiste ne s'adressant qu'au tourisme riche et ne visant pas à l'amélioration de l'accueil de tous les étrangers.

Mais ce premier pas aura permis la réunion des commerçants (une fois n'est pas coutume) en vertu de « l'enseigne ne suffit plus, il faut une action globale » et si les commerçants reprennent le flambeau tendu par la jeune Chambre économique, peut-être pourra-t-on voir la recette brute du tourisme dépasser le budget de la ville (850 millions de NF) auquel elle est actuellement égale.

MC VERNAY